

Enseignement optionnel ARTS PLASTIQUES en seconde

INFORMATION À L'INTENTION DES FUTURS ÉLÈVES DE SECONDE
Vous pouvez choisir l'enseignement optionnel arts plastiques

POUR QUI ?

- ▶ Pour ceux qui sont attirés par les domaines de la création artistique.
- ▶ Pour ceux qui ont aimé les arts plastiques au collège et veulent continuer au lycée.
- ▶ Pour ceux qui sont curieux de découvrir et d'apprendre en pratiquant.
- ▶ Pour ceux qui ont envie de s'exprimer autrement.

OBJECTIFS DE CETTE OPTION

- ▶ Pratiquer afin de développer des qualités artistiques.
 - ▶ Développer la créativité nécessaire dans beaucoup de métier.
 - ▶ Découvrir et maîtriser des techniques variées : dessin, peinture, photographie, sculpture, collage, retouche d'image numérique...
 - ▶ Travailler seul ou en groupe, échanger et construire des projets
 - ▶ Avoir une ouverture culturelle, découvrir l'art dans son histoire, regarder des œuvres.
- (Une sortie annuelle de visites de musées et d'expositions est prévue).



OÙ ET QUAND ?

- ▶ Dans une salle spécialisée avec de grandes tables, un fond de matériel collectif, quatre ordinateurs et un vidéo projecteur.
- ▶ **2 heures de pratique et 1h d'ouverture culturelle par semaine.**

Si vous êtes motivés et travaillez régulièrement, les moyennes sont souvent très bonnes



BAC (toutes séries générales et technologiques)

Si vous le désirez, en fin de seconde, vous pourrez poursuivre et choisir l'enseignement optionnel en Première puis en Terminale. Pour le nouveau BAC, cette option participera dans le contrôle continu sur la première et la terminale ("*Pour récompenser les efforts des élèves dans la durée, **40 % de la note finale du baccalauréat général et technologique** seront issus du contrôle continu.*")